

TELLIN



#188

L'ÉCHO DE NOS CLOCHERS

BULLETIN COMMUNAL - BIMESTRIEL - OCTOBRE 2020



Photos prises par Monsieur Gaston SINON, Inauguration de la potale rue St Roch à Tellin





BUREAU LIBERT
ASSURANCES & BANQUE

Rue de la Libération 64 - 6927 Tellin
Tél. 084 36 61 43 - Fax. 084 36 70 03
www.bureau-libert.be - FSMA 0139991A-cB
info@assurances-libert.be

20 ans
d'expérience



Tél: 084 36 87 44
Gsm: 0471 82 68 11
24h/24 - 7J/7

Mail:
cflwh@outlook.be

Calculez votre prime d'assurance
www.centre-funeraire-wauthy.be

Funérarium:

Rue Sous-le-Château, 1C

Bureau:

Square Crépin, 6
5580 Rochefort

Avis nécrologiques et espace
condoléances GRATUITS:
www.enaos.be

Entreprise familiale: 3ème génération d'indépendants
Siège social: Centre funéraire Laurent Wauthy & Heerwegh Srl

Mini Market de Tellin



Ouvert
du lundi au samedi de 8 à 19h
et le dimanche de 8 à 12h

Boevé Romain

Gérant

084/366 790

Sprl tellindis

TVA 0698 889 750

BE51 1431 0405 7762

Rue de Rochefort, 29
6927 Tellin
market.tellin@icloud.com



0496 911 384

LUDO

LOCA

CHAMPLON - TENNEVILLE

Location de machines et matériels professionnels

[ludo loca](https://www.facebook.com/ludoloca)

www.ludoloca.be

Vidange - Débouchage



Inspection par caméra • Détection par sonar
Localisation mauvaise odeur
Relevé réseau d'égouttage

0473 17 58 03

Lavaux-Sainte-Anne (Rochefort) - info@vdl-services.be - www.vdl-services.be



Rita Schiltz

Infirmière à domicile

Rue Général Baron Jacques, 24
6927 Grupont

rita.schiltz@infirmieretellin.be

Tel : 084/77.90.22

GSM : 0479/57.81.43

WELLIMMO

AGENCE IMMOBILIÈRE

Achat

Vente

Location

Estimations gratuites

Contactez-nous

www.wellimmo.be
+32 487 76 21 22
vente@wellimmo.be



Infirmière de proximité
Commune de Tellin

LECLERE Catherine

Infirmière indépendante

Rue de la Libération 55
6927 Tellin

cathphil.wil@hotmail.fr

0472 20 04 01

SOMMAIRE

ADMINISTRATION

- 3..... Le mot du Bourgmestre
- 4..... Reflets de la majorité
- 4..... Echo de la minorité (LetsGo)
- 5..... Echo de la minorité (Vivreensemble)
- 6..... Le mot de Monsieur Steve LAURENT
- 6..... Rappel eau
- 7..... Chasse – Saison 2020
- 10..... Covid 19 – 6 règles d’or et 11 millions de raisons de tenir bon
- 10..... Covid 19 – Indemnité forfaitaire de 40 € par abonné
- 10..... Chèque-commerce (article manquant)
- 10..... Ici commence la mer. Ne jetez rien !
- 11..... Associations de l’entité

ENVIRONNEMENT

- 12..... Nouvelles consignes de tri concernant les langes à partir de 2021
- 12..... Tri mouchoirs et masque
- 12..... Rappel pour une bonne gestion des camps scouts
- 12..... Quickscan – Un outil énergétique simple à utiliser
- 13..... Attention : Arnaque
- 14..... Une collaboration autour des milieux aquatiques

EXTRASCOLAIRE

- 15..... Congés d’automne à la Capucine
- 15..... Activités du mercredi après-midi

TOURISME

- 16..... Appel à candidature – Les Forêts d’Ardenne ont du talent

AGENDA

- 17..... Agenda

DIVERS

- 19..... Patro « Les Cloches de Tellin » - Balade Halloween
- 19..... Remerciement Télévie
- 19..... Fonderie Tellin – Tombola

LE MOT DU BOURGMESTRE

Chères Tellinoises, chers Tellinois,

Nous voici déjà au début de l’automne, au terme d’une période estivale qui, je l’espère, vous a permis de recharger vos batteries.

Nous venons de vivre un été très particulier, marqué par des restrictions relationnelles et des mesures de distanciation sociale qui nous deviennent malheureusement familières. Pas de fêtes en nos villages, pas de barbecues de quartiers, pas de regroupements massifs...

Ces restrictions et la durée de la crise sanitaire que nous traversons génèrent chez beaucoup d’entre nous un profond sentiment de frustration et de lassitude.

Et pourtant, nous avons pu constater que la majorité de notre population s’est montrée respectueuse des dispositions sanitaires imposées par le gouvernement fédéral.

Je tiens à féliciter et remercier celles et ceux qui ont adopté cette attitude responsable.

J’invite les autres à réfléchir...

Chacun d’entre nous doit garder en tête que cette crise est loin d’être terminée.

Alors que je rédige ces quelques lignes, le taux de contamination et, en toute logique, le nombre de nouveaux cas de Covid-19 par jour sont en hausse.

Nous devons tous rester vigilants, dans notre propre intérêt et dans celui de ceux qui nous entourent.

Je sais que je peux compter sur vous !!

Le soleil qui a brillé avec ardeur durant l’été a certainement eu un impact positif sur notre moral.

Mais tout a un prix... Ainsi, les rares et anormalement faibles précipitations que nous avons connues n’ont pas suffi pour contrebalancer la baisse considérable de nos réserves en eau. Les recommandations relatives à l’usage raisonné de l’eau restent dès lors plus que jamais de mise. Je ne peux que souhaiter qu’à l’heure où vous me lirez, d’autres dispositions onéreuses, telles que le réapprovisionnement de nos réservoirs par camions, n’aient pas dû être adoptées.

Si nous n’avons aucune emprise sur les précipitations, nous pouvons par contre agir sur la gestion rapide des fuites et assurer par ailleurs le suivi du plan relatif à la mise en place par la SWDE (Société Wallonne Des Eaux) d’une alimentation de secours de notre réseau, dont nous entendons fermement maintenir le caractère autonome.

J’adresse mes plus vifs remerciements à nos équipes techniques et administratives qui travaillent quotidiennement sur cette thématique « eau » combien sensible...

Enfin, en cette période empreinte de grosses incertitudes, je souhaite une bonne année académique à tous les enseignants et étudiants, tous niveaux confondus.

Il s’agira d’une année particulière nécessitant, en raison des mesures Covid, de nouvelles approches pédagogiques pour les uns et une grande faculté d’adaptation pour les autres.

Bon courage à tous !!

Restons prudents... et patients...

Des jours meilleurs viendront...

Portez-vous bien.



Y. DEGEYE., Bourgmestre

LE REFLET DE LA MAJORITÉ.

La crise sanitaire s'est installée et avec elle de nombreux changements dans notre vie sociale quotidienne.

Nos rapports, même familiaux, s'en ressentent car ils sont maintenant assortis de restrictions, de précautions et de réserves.

C'est le prix à payer si nous voulons que le temps nécessaire à la mise au point d'un vaccin cause le moins de dommage possible.

La gestion de cette crise est l'une des préoccupations majeures de vos élus.

La décision la plus banale doit être prise en fonction de ce qu'elle peut entraîner « covidement » parlant. Ce n'est jamais simple et rarement agréable.

Nous tenons à vous remercier et à vous féliciter une nouvelle fois pour votre comportement.

Ensemble, dans la solidarité, l'entraide et la compréhension, nous nous en sortirons !

Heureusement, la vie continue et c'est presque avec soulagement que nous sommes confrontés aux soucis « normaux » liés à la vie communale.

Nous restons attentifs à la saine gestion du personnel, à l'entretien du matériel et des biens communaux et à la bonne marche des affaires en cours.

Nous continuons à soutenir les projets qui nous sont chers, la Maison Rurale, l'aménagement du Grand Pachy, entre autres. Ce sont là des rénovations ou des aménagements nécessaires à l'épanouissement futur de notre entité, à son rayonnement et son attractivité pour de nouveaux habitants et de nouvelles ressources.

La crise sanitaire a quelque peu freiné certains

ECHOS DE LA MINORITÉ (LETSGO)

Vos élus doivent avoir un mode de gouvernance local objectif ; la crise du Covid ne doit pas nuire à la recherche maximale d'un modèle d'efficacité pour gérer notre commune. Au contraire, elle doit en être un moteur.

Nous devons en tirer profit.

Certes, cela sera difficile car les finances communales vont souffrir particulièrement de la mise en chômage temporaire de dizaines de travailleurs locaux. Logique : un travailleur en chômage partiel touche un salaire moins élevé. Les additionnels à l'IPP (impôt des personnes physiques) et précompte

dossiers, mais nous continuons à y travailler assidûment, de telle sorte que, dès que la situation le permettra, nous soyons prêts à les mettre en œuvre.

Ainsi, un cahier des charges concernant le projet éolien a été élaboré.

Sa qualité est telle qu'il pourra servir de référence pour les projets de nombreuses autres communes.

En ce qui concerne les finances communales, les nouvelles ne sont guère rassurantes. Les négociants en bois sont saturés de conifères scolytés, ce qui augure des ventes de bois difficiles et donc de faibles rentrées.

Nous devons donc composer avec ces données et continuer la chasse aux subventions et aux économies.

Evoquée lors de la séance de septembre du conseil communal, l'église de Resteigne a nécessité quelques travaux urgents. Elle aurait besoin de réfections beaucoup plus importantes, ce que ne permettent en aucune façon les finances communales actuelles. L'Evêché, contacté à plusieurs reprises continue à faire la sourde oreille.

Les élus de la majorité présents au conseil sont pleinement conscients des enjeux posés à la fois par la crise sanitaire et la conjoncture économique difficile qu'entraîne la baisse des rentrées effectives et attendues.

Dans ce contexte délicat, nous axons nos actions vers la sécurité, le bien-être et l'espoir d'un renouveau qui nous permette de donner vie à nos projets.

Yves Degeye, Frédéric Clarinval, Freddy Laurent, Natacha Rossignol, Rudy Moisse, Thierry Martin.

immobilier (PRI), prélevés à la source sur les fiches de paie, seront donc moins importants, donc moins de rentrées financières pour notre commune.

Nous devons délivrer un message positif, donner un nouvel élan et offrir de nouvelles perspectives à notre commune notamment dans les économies. Un exemple simple, notre service technique a été mis en chômage « Covid » pendant plusieurs semaines sans que, cela, ne perturbe trop le volume de travail à réaliser. Des économies sont dès

lors possibles, il faut les étudier et les mettre en pratique.

Notre commune n'a jusqu'à présent pas été trop impactée, elle le sera, plus, courant de l'année prochaine par le manque de rentrées au niveau de l'IPP. Nous sommes contents, nous, LESTGO, d'avoir soutenu depuis deux ans maintenant le gel des investissements exagérés et la mise en jachère de certaines dépenses.

Si nous n'avions pas lutté de la sorte et n'avions pas été, au moins partiellement, entendu ; la situation financière de début de législature additionnée à la situation liée à la crise du Covid aurait été très pénible voire insupportable.

LETSGO réitère ses demandes de sobriété dans les investissements gargantuesques et insiste, aussi, dans le traitement au combien compliqué mais nécessaire des dossiers, de nombreuses fois cités, comme la problématique de la Gare de Grupont et de l'Eglise de Resteigne.

Le prochain budget devra être soigneusement décortiqué. (Cfr : nos nombreux articles sur ce

domaine).

N'oublions surtout pas que le nouvel élan à offrir à nos citoyens ne doit pas être axé uniquement sur la problématique des « Finances » ; le social, l'associatif, le commerce, ... devront être soutenu d'une manière ou d'une autre.

Vos élus devront montrer leur capacité d'adaptation et de réactivité pour faire face à cette nouvelle situation au combien inédite.

LETSGO compte bien prouver sa saine et bonne réactivité pour qu'il en soit ainsi et que le raz de marée lié à cette crise soit transformé en un raz de marée de meilleures efficacités.

Edouard Philippe disait : « Pour un responsable politique, la tension entre les principes et l'efficacité, la pureté et le compromis, la fin et les moyens doit être un sujet permanent ». À méditer...

Pour LESTGO
Didier VANDERBIEST
Jean-Pol PIRLOT

L'ECHO DE LA MINORITÉ (VIVRENSEMBLE)

Durant la trêve estivale bien légitime nos édiles ont continué à assurer les affaires communales courantes et urgentes sans qu'aucune décision d'importance n'ait pu être prise.

La commune, premier échelon de la démocratie politique et très proche de la population, gère, sous la tutelle de la région, un nombre très important de compétences (travaux publics, maintien de l'ordre, logement, enseignement, hôpitaux, énergie, eau, gestion forestière, cultes, sports, culture, et beaucoup d'autres.

Son budget, obligatoirement avalisé par la région, est le document récapitulatif des recettes et dépenses annuelles prévisionnelles.

Pour Vivrensemble les qualités du budget 2021 en élaboration devront impérativement être **la faisabilité, la crédibilité et la rigueur excluant tout artifice**, il devra être **prévisionnel, modulable à tout moment et surtout apolitique**, le tout en veillant à ne pas porter sur les générations futures le poids des dettes engendrées aujourd'hui par des dépenses semblant peut être utiles mais non essentielles.

L'exercice est difficile d'autant que tant le fédéral que la région remettent

sans cesse sur le dos des communes de nouvelles compétences sans pour autant leur donner tous les moyens financiers de les assumer. Pour équilibrer son budget la commune va devoir faire des arbitrages entre nouvelles taxes et nouvelles économies. Pour Vivrensemble c'est à ce second niveau qu'il faut porter le fer en priorité en **favorisant les économies d'échelle, en s'interrogeant sur la pertinence de certaines activités non essentielles et sur certaines cotisations versées à des organisations connexes stériles**.

Espérons que dans le futur, bien conscientes de ces problématiques financières communales, les instances politiques tant régionales que fédérales continueront à trouver des solutions en réfléchissant à d'éventuelles nouvelles fusions de communes et en accordant avec beaucoup plus de discernement des subventions pour des projets onéreux, flamboyants et moins porteurs qui, au final, impacteront à long terme les finances communales. L'inéluctable disparition des provinces qui sont devenues des coquilles vides flottant entre régions et communes avec leurs budgets conséquents et leurs fonctions résiduelles facilement reprises va permettre un très large refinancement communal réalisant ainsi de grosses économies d'échelle.

« L'argent public n'existe pas, il n'est que l'argent

du contribuable. La prospérité ne viendra pas de l'invention de programmes de dépenses publiques de plus en plus somptuaires » Margaret Thatcher.

Pour Vivrensemble l'analyse de ce futur budget 2021 sera une priorité absolue pour laquelle nous serons critiques, vigilants, pragmatiques et responsables.

LE MOT DE MONSIEUR STEVE LAURENT

Bonjour à toutes et tous,

Tout d'abord, je tenais à vous souhaiter une bonne rentrée à vous et à vos petits bouts en cette période particulière.

Je tiens également à remercier les groupes politiques ERC, Let's Go et Vivre Ensemble de m'autoriser à m'exprimer dans l'Echo de nos clochers ; belle preuve d'ouverture d'esprit alors qu'ils auraient pu s'y opposer.

J'approuve le travail effectué par Frédéric Clarinval et le receveur pour équilibrer les finances de la commune alors qu'ils sont lourdement pénalisés par des ventes de bois médiocres mais malgré tout vendus au juste prix.

J'aimerais que la majorité s'interroge sur une réforme de tous les services pour privilégier le travail manuel à la bureaucratie.

(Il faut savoir que pour qu'un contremaître soit rentable dans une entreprise privée, il faut compter

Vous pouvez toujours compter sur nous pour tout avis ou intervention.

*Françoise Boevé-Anciaux.
Bernard Bruwier.*

occuper au travail au moins 20 ouvriers). Cela en va de la bonne gestion de nos finances.

Et, pour finir, j'aimerais relayer au bourgmestre quelques remarques et demandes de nos citoyens.

1° Mise en place d'un panneau 20KM/H sur le parking de la salle de Resteigne.

2° Placer des équipements pour limiter la vitesse Rue du Tchênet à Tellin (et bien sûr où cela s'avère utile dans la commune).

3° Faire la demande au MET pour déplacer le panneau 70KM/H Rue d'Hervin à Resteigne aux premières habitations venant de Tellin.

C'est en espérant un retour rapide à la normale et le plaisir de nous rencontrer à nouveau que je vous encourage à prendre soin de vous et de vos proches.

Restez vigilants !

Steve Laurent.

RESTRICTION ET MESURES D'ECONOMIE - CONSOMMATION D'EAU POTABLE – RAPPEL.

Les mesures prises par arrêté du Bourgmestre en date du 03 juin 2020 sont toujours d'application.

Il est toujours interdit et jusqu'à avis contraire d'utiliser l'eau de la distribution à d'autres fins que l'usage ménager (alimentation sanitaire)

Une exception est admise en ce qui concerne l'arrosage des potagers qui est cependant autorisé s'il est effectué par un moyen autre que la lance ou le jet.

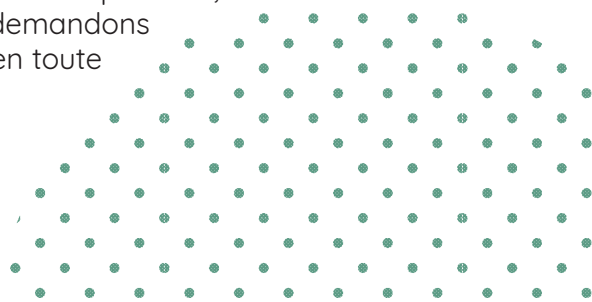
L'utilisation de douche est conseillé par rapport à un bain et il est demandé de contrôler les installations afin d'éviter toutes pertes d'eau inutiles.

Il est particulièrement interdit d'utiliser l'eau du réseau de distribution pour :

- L'arrosage des cours, pelouses et jardins ;

- Le nettoyage des terrasses, trottoirs, sentiers, rues et rigoles ;
- Le remplissage des piscines autres que les installations d'intérêt collectif, y compris les jacuzzis, les piscines gonflables et les bassins de fontaines ;
- L'arrosage des bâtiments, sauf s'il est effectué dans le cadre de travaux rendant cette opération indispensable ;
- Le nettoyage des véhicules en général, sauf s'il est effectué par une entreprise professionnelle de nettoyage de véhicules.

L'eau étant un bien précieux, nous vous demandons de l'utiliser en toute parcimonie.



PROMENADES ET CHASSES 2020 - LES PROMENADES SUIVANTES SERONT FERMÉES

Grupont

Promenade du bois de Machi	Affût	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Chasse Stekke	21-30	10 - 31	21	19	
Chasse Nutal		25		13	10
Chasse Barthelemi		23	13	05 - 28	
Chasse Orts ***	25/09-04/10	17		06	
Variante de la Promenade du Bois de Machi	Affût	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Chasse Barthelemi		23	13	05 - 28	
Chasse Orts ***	25/09-04/10	17		06	
Promenade entre Ardenne et Famenne	Affût	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Chasse Barthelemi		23	13	05 - 28	
Chasse Orts ***	25/09-04/10	17		06	
Chasse Association des Chasseurs de Bure		10-25	07-21	06-12-20	
Chasse lelegems		4	1	13	

Tellin

Promenade des Etangs	Affût	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Chasse Association des Chasseurs de Bure (+ liaison VTT Mirwart)		10-25	07-21	06-12-20	
Chasse Palmblad(+liaison VTT Mirwart)		03-25	14	12	
Chasse Reyntjens(+liaison VTT Mirwart) ***	25/09-04/10	18	21	27	30
Chasse Reniers			06	19	30-31
Chasse Houtmeyers ***	21-30	3	14	19	
Chasse Hurbain ***	21-30		11	12	
Chasse Orts (Reniers/Galle)		9	7		16
Chasse Bausier		9	7		16
Chasse Mercy (Dury)		9	7		16
Chasse Mercy		9	7		16
Chasse Hallez		10-25	07-21	06-12-20	
Chasse lelegems		4	1	13	
Promenade des Alouins	Affût	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Chasse Palmblad		03-25	14	12	
Chasse Reyntjens ***	25/09-04/10	18	21	27	30
Chasse Reniers			06	19	30-31
Chasse Libert-Rossion		17	20	18	30
Chasse Houtmeyers ***	21-30	3	14	19	
Chasse Bausier		9	7		16
Chasse Mercy (Dury)		9	7		16
Chasse Mercy		9	7		16
Promenade de la Croix Javalle	Affût	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Chasse Association des Chasseurs de Bure (+ liaison VTT Mirwart)		10-25	07-21	06-12-20	
Chasse Palmblad(+liaison VTT Mirwart)		03-25	14	12	
Chasse Reyntjens(+liaison VTT Mirwart) ***	25/09-04/10	18	21	27	30
Chasse Reniers			06	19	30-31
Chasse Libert-Rossion		17	20	18	30
Chasse Houtmeyers ***	21-30	3	14	19	
Chasse Bausier		9	7		16
Chasse Mercy (Dury)		9	7		16
Chasse Mercy		9	7		16

*** Circulation interdite de 06h30 à 9h30 et de 17h30 à 20h30 (affût)

Tellin suite

Promenade du Trou des Lûtons	Affût	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Chasse Jallet	03-25	21	19	06-12-20	
Promenade des Hauts de Lesse	Affût	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Chasse Jallet		03-25	14	12	
Chasse Rossion (Herdal)	25/09-04/10	18	21	27	30
Chasse Lamotte			06	19	30-31
Promenade de la Croix Javalle	Affût	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Chasse Association des Chasseurs de Bure (+ liaison VTT Mirwart)	03-25	21	19		
Chasse Palmblad(+liaison VTT Mirwart)	17	20	18	30	
Chasse Reyntjens(+liaison VTT Mirwart) ***	3	1-28	21-28		30

Bure

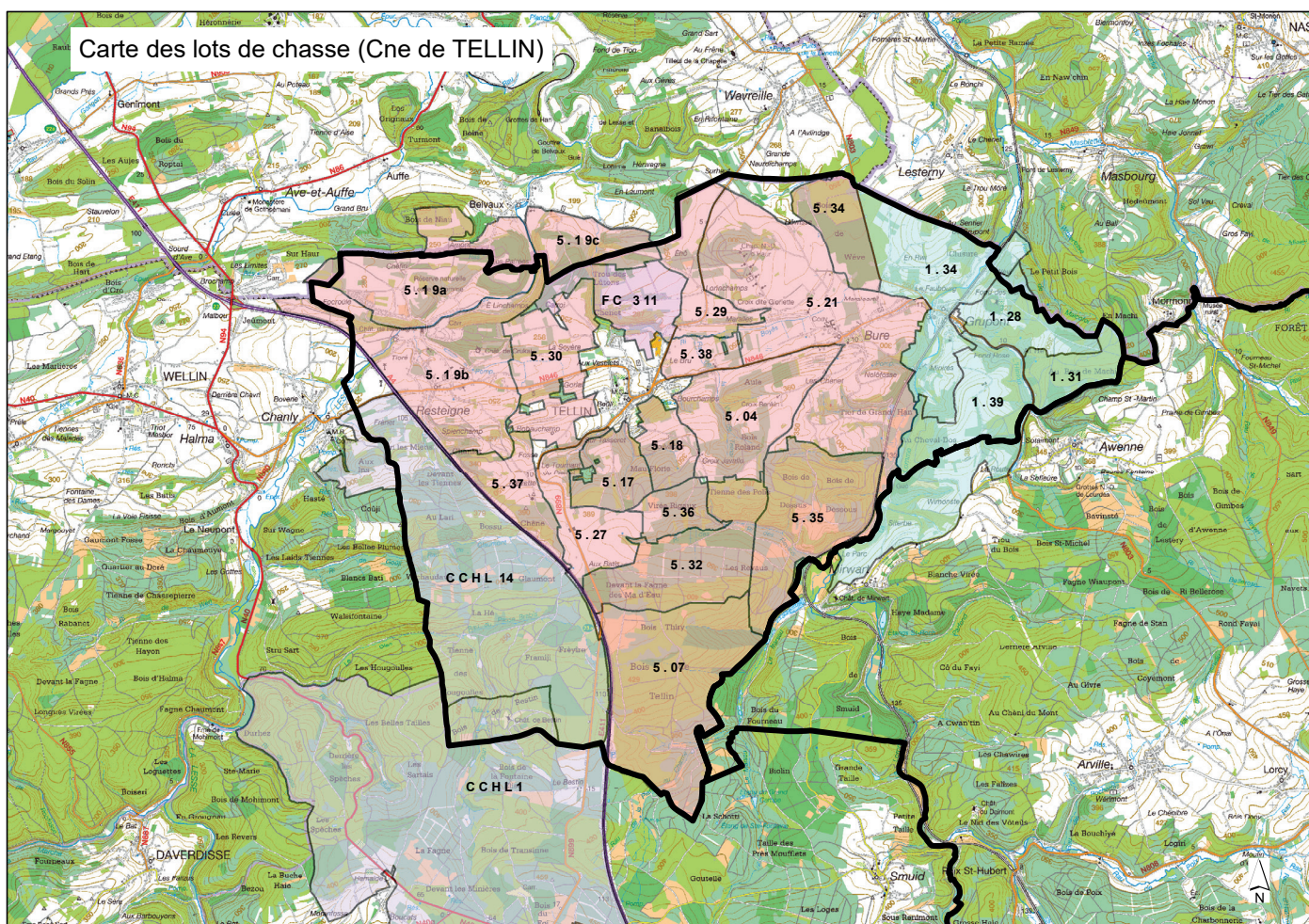
Promenade entre Ardenne et Famenne	Affût	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Chasse Barthélemi		23	13	05 - 28	
Chasse Orts ***	25/09-04/10	17		06	
Chasse Association des Chasseurs de Bure (+ liaison VTT)		10-25	07-21	06-12-20	
Chasse Ielegems		4	1	13	
Promenade du Pont des Clôyes	Affût	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Chasse Barthélemi		23	13	05 - 28	
Chasse Association des Chasseurs de Bure		10-25	07-21	06-12-20	
Promenade des Chapelles	Affût	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Chasse Association des Chasseurs de Bure (+ liaison VTT Mirwart)		03-25	21	19	
Chasse Palmblad(+liaison VTT Mirwart)		17	20	18	30
Promenade sens Dessus-dessous	Affût	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Chasse Association des Chasseurs de Bure		10-25	07-21	06-12-20	
Chasse Reniers			06	19	30-31
Le Chemin des Bruyères	Affût	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Chasse Association des Chasseurs de Bure		10-25	07-21	06-12-20	

Resteigne

Promenade du Gué du Ry de Glaumont	Affût	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Chasse Hurbain (+ Liaison promenade Wellin) ***	21-30		11	12	
Chasse Orts (Reniers/Galle)		9	7		16
Chasse Lamotte		3	1-28	21-28	
Chasse Mercy (Dury)		9	7		16
Promenade des bords de Lesse	Affût	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Chasse Lamotte		3	1-28	21-28	
Circuit de la réserve Domaniale	Affût	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Chasse Lamotte		3	1-28	21-28	

*** Circulation interdite de 06h30 à 9h30 et de 17h30 à 20h30 (affût)

CARTE DES TERRITOIRES DE CHASSE - SAISON 2020/2021



N° de lot	Locataire	Commune	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Affut
1.28+1.43	NUTAL	Tellin / Saint-Hubert	25		13	10	
1.31	STEKKE	Tellin	10-31	21	19		21-30
1.34	BARTHELEMI	Tellin	23	13	05-28		
1.39	ORTS	Tellin / Mirwart	17		6		25/09-04/10
5.04	RENIERS	Tellin		06	19	30-31	
5.07	REYNTJENS	Tellin	18	21	27	30	25/09-04/10
5.17	LIBERT-ROSSION	Tellin	17	20	18	30	
5.18	MERCY P.	Tellin	9	7		16	
5.19b	LAMOTTE	Tellin	3	1-28	21-28		
5.19a	MICHEL	Tellin					
5.19c	ROSSION (Herdal)	Tellin	17	20	18	30	
5.21	BECHET (Petits chasseurs de Bure)	Tellin	10-25	07-21	06-12-20		
FC 311	JALLET	Tellin	03-25	21	19		
5.27	MERCY P. (DURY)	Tellin	9	7		16	
5.29	MERCY P.	Tellin	9	7		16	
5.30	HALLEZ	Tellin					
5.32	PALMBLAD	Tellin	3-24	14	12		
5.34	IELEGEMS	Tellin	4	1	13		
5.35	HOUTMEYERS	Tellin	3	14	19		21-30
5.36	BAUSIER	Tellin	9	7		16	
5.37	ORTS (Reniers/Galle)	Tellin	9	7		16	
5.38	LIBERT-ROSSION	Tellin	17	20	18	30	
CCHL 14	HURBAIN	Tellin		11	12		21-30
CCHL 1	LHOIST	Tellin	17	15-29	18		21-30

COVID-19 : 6 RÈGLES D'OR ET 11 MILLIONS DE RAISONS DE TENIR BON



Afin de freiner la propagation du coronavirus, il est indispensable que tout le monde respecte les 6 règles d'or... Et chacun d'entre nous a au moins une bonne raison de le faire !

6 règles d'or...

En plus du port d'un masque couvrant la bouche et le nez,

tous les citoyens sont invités à appliquer les 6 règles d'or contre le coronavirus :

- Respectez les règles d'hygiène
- Pratiquez vos activités de préférence à l'extérieur

- Pensez aux personnes vulnérables
- Gardez vos distances (1,5 m)
- Limitez vos contacts rapprochés
- Suivez les règles sur les rassemblements



En appliquant ces règles, vous participez à la lutte contre le covid-19, permettant ainsi de mieux contrôler le virus et de sauver des vies.

Et 11 millions de raisons de tenir bon !

Que ce soit pour pouvoir serrer dans ses bras un membre de sa famille ou célébrer l'anniversaire d'un ami, nous avons tous au moins une bonne raison de respecter les 6 règles d'or et de tenir bon.

COVID-19 - INDEMNITE FORFAITAIRE DE 40.00 € PAR ABONNE

Comme vous le savez certainement, une indemnité de 40.00 € par abonné est octroyée à toute personne ayant été mise en chômage temporaire en raison de la crise du COVID-19 et ayant fourni les documents nécessaires.

Pour une question d'organisation, l'indemnité sera déduite de la facture de régularisation qui vous sera envoyée en mars 2021.

D'autre part, nous vous rappelons que des plans de paiement peuvent être octroyés à toute personne qui le demande mais nous insistons sur le fait que ces facilités de paiement doivent être demandées dès réception des factures.

Merci de votre compréhension.

ICI COMMENCE LA MER. - NE JETEZ RIEN !



Une campagne de la SPGE et des Contrats de rivière de Wallonie en collaboration avec les Organismes d'Assainissement Agréés et les communes partenaires des Contrats de rivière.



Partout en Wallonie, 1 100 plaques émaillées « Ici commence la mer » sont en cours de placement aux abords des avaloirs !

Ces « pavés » ont pour but de sensibiliser le citoyen à l'impact de nombreux déchets— jetés en rue ou dans nos évier— et qui terminent leur course dans les rivières, la mer et l'océan. Les canettes, bouteilles en plastique, mégots de cigarettes, emballages, chewing-gum (etc.) abandonnés sur la voie publique finissent inmanquablement dans les avaloirs ! Mais il y a aussi ce qu'on déverse à la maison dans nos évier et nos toilettes tels les huiles de friture, les restes de nourriture, les lingettes, les médicaments, les résidus de peinture ou de produits toxiques... Tous ces déchets aboutissent aux stations d'épuration perturbant leur bon fonctionnement quand ils ne se retrouvent pas directement dans les rivières et donc inévitablement dans la mer et les océans...

Il s'agit de lutter contre l'incivisme tout au long du trajet parcouru par les eaux usées domestiques, pour éviter que des pollutions ne se retrouvent dans les cours d'eau, puis dans la mer, et n'aillent alimenter le « continent de plastiques » dans l'océan. Une seule solution : NE JETEZ RIEN !

Les bonnes habitudes ont besoin d'être rappelées pour s'installer et perdurer. Aussi, la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) et les Contrats de rivière de Wallonie ont décidé de diffuser largement ce message : « Ici commence la mer. Ne jetez rien ! ». Cette campagne de pose de plaques émaillées « Ici commence la mer » à côté de certains avaloirs de votre commune et de sensibilisation à l'impact des déchets dans nos rivières est menée conjointement par la SPGE et les 14 Contrats de rivière de Wallonie, en collaboration avec les communes partenaires des contrats de rivière et le soutien des organismes d'assainissement agréés. La commune de Tellin en a placé cinq. Ouvrez l'œil !



LES CHÈQUES-COMMERCES, UN AN DÉJÀ ?

Cela fait plus ou moins un an maintenant que le Conseil communal a approuvé l'action chèques-commerces, soucieux de sensibiliser davantage les citoyens à consommer local et permettre ainsi de dynamiser et encourager l'économie de notre commune.

Par cet article, nous en profitons pour effectuer un petit rappel auprès de nos commerçants locaux afin que ceux-ci se manifestent s'ils souhaitent participer

à cette action.

En effet, à l'occasion des naissances et noces d'or à venir, les citoyens concernés reçoivent dorénavant des « chèques-commerces » à dépenser dans l'entité ainsi qu'une liste des commerces participants.

MOORS Laura
Employée Etat-civil-Population

ASSOCIATIONS DE L'ENTITE

Afin de remettre à jour notre listing des différentes associations établies sur notre Commune, pouvez-vous nous renvoyer le coupon-réponse ci-dessous à l'Administration Communale – rue de la Libération 45 ou nous transmettre vos coordonnées via l'adresse mail suivante : **mariane.remacle@tellin.be**

Nom de l'Association :

Forme juridique de l'association :
(association de fait, asbl, srl...)

Type d'association :

Responsable de l'Association :

Adresse complète :

.....

Nt de téléphone/GSM :

Adresse E-mail :

Autorisation pour utilisation sur Page Facebook communales et/ou site Internet Communal oui non

Autorisation pour utilisation extérieures des données oui non

D'avance, nous vous remercions pour votre bonne collaboration.

Nouvelle consigne de tri pour les langes d'enfants à partir de 2021



Le 1^{er} juillet 2020, le Conseil d'administration d'Idelux Environnement a décidé de modifier la consigne de tri des langes d'enfants. Ceux-ci devront être présentés à la collecte en porte-à-porte dans **la fraction résiduelle dès le 1^{er} janvier 2021**.

Changement également quant aux litières biodégradables des animaux domestiques qui devront être présentées à la collecte avec la matière organique à partir du 1^{er} janvier 2021.

Pour les détails des motivations du changement de consigne de tri, vous pouvez prendre contact directement avec Idelux-Environnement.

Moors Laura,
Employée Etat-civil-Population-Urbanisme.

IDE LUX ENVIRONNEMENT COVID-19 | Faisons face ensemble !

MOUCHOIRS ET MASQUES

... avec les **déchets résiduels !**
(sac translucide ou duobac, côté gris)



**Pas dans les papiers-cartons,
ni dans les déchets organiques,
ni dans la nature !**

www.idelux.be    

RAPPEL POUR UNE BONNE GESTION DES CAMPS SCOUTS



L'administration communale souhaiterait rappeler quelques notions essentielles pour les propriétaires/locataires de parcelles ou endroits destinés à l'organisation d'un camp scouts.

Voici, pour une parfaite organisation de camps, ce à quoi un propriétaire doit faire attention :

- Être en ordre de son agrément scouts (vérifier la validité) ;
- Transmettre chaque année la preuve de son assurance RC ;

- Informer la commune des coordonnées de la personne responsable du camp, des dates d'arrivée et de départ, du nombre de participants, etc. ;
- Fournir au responsable du camp les informations nécessaires : ROI (Règlement d'Ordre Intérieur), numéros d'urgence ;
- Prévoir un endroit d'accueil provisoire en cas de force majeure (intempéries, etc.)

Merci d'avance,

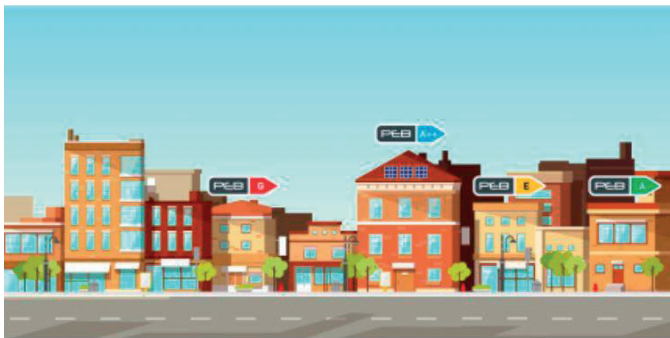
MOORS Laura
Employée Etat-civil-Population-Urbanisme

QUICKSCAN : ENFIN, UN OUTIL ÉNERGÉTIQUE SIMPLE À UTILISER !

Le SPW Energie met à disposition des citoyens l'outil Quicksan pour leur permettre d'estimer, directement en ligne, le potentiel énergétique de

leur habitation.

Pour atteindre les objectifs de la stratégie de rénovation énergétique en Wallonie, l'outil Quicksan



QUICKSCAN

permet à tout un chacun d'évaluer l'ampleur et de prioriser les travaux énergétiques de son logement. En quelques clics, et sans nécessiter l'intervention d'un professionnel, Quickscan s'utilise gratuitement en ligne, sous le couvert de l'anonymat, à l'adresse www.monquickscan.be.

L'outil fournit les liens et adresses utiles pour entamer un projet de rénovation, donne des

recommandations, et évalue les travaux qui seront à prévoir pour atteindre, au minimum, un label de performance énergétique A (cfr. Label énergétique octroyé à l'issue de la procédure de certification des bâtiments résidentiels wallons).

Les Guichets Energie Wallonie se tiennent à votre disposition pour vous assister dans vos démarches en ligne. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec l'un de nos consultants !

! QUICKSCAN est indicatif et ne remplace pas un certificat PEB ni un audit Logement !

DÉMARCHAGE ET PUBLICITÉS SPONSORISÉES AU NOM DU SPW ENERGIE : ARNAQUE !



Démarchage téléphonique parfois agressif, abus de publicités sponsorisées sur les réseaux sociaux,... Nous vous rappelons que

le SPW Energie n'a mandaté aucune société de travaux d'isolation ou d'installation de système de production d'électricité à œuvrer dans ce sens. Ces agissements ont pour unique but de vous tromper et de vous faire perdre parfois beaucoup d'argent.

Soyez vigilants !

Régulièrement, des citoyens nous signalent faire l'objet d'un démarchage téléphonique, parfois agressif, de la part de sociétés qui se prétendent mandatées par le Service public de Wallonie. D'autres sont inondés de publicités sur les réseaux sociaux, boostées par des sociétés qui usurpent l'identité du SPW. Celles-ci proposent des travaux d'isolation ou encore l'installation de systèmes de production d'électricité verte prétendument financés par la Wallonie.

Nous vous rappelons que ni le Service public de Wallonie, ni les Guichets Energie Wallonie n'effectuent de démarchage auprès des citoyens ! Que ce soit par téléphone, par e-mail, via les réseaux sociaux ou à domicile, personne n'a été mandaté pour le faire.

Une plainte a d'ailleurs été déposée par le Service public de Wallonie en vue de faire cesser ces pratiques et une enquête est en cours. Si vous avez été victime de ces pratiques déloyales, il vous est possible de vous greffer à cette plainte. Nous vous invitons aussi à signaler ces pratiques sur le site <https://pointdecontact.belgique.be>, ce qui permettra aux services compétents (Police, SPF Economie...) d'intervenir.

N'hésitez jamais à solliciter plusieurs devis et à les comparer attentivement avant de conclure vos contrats

Prenez également contact avec l'un des consultants des Guichets Energie Wallonie. Ils sont à votre disposition pour vous aiguiller et vous accompagner dans vos démarches.

Vous trouverez par ailleurs sur notre site internet toutes les informations OFFICIELLES sur, par exemple, les différentes primes existantes ou encore sur la qualité de votre installation de production d'électricité verte. Nous profitons d'ailleurs de l'occasion pour rappeler qu'il n'existe plus aucun soutien en faveur des installations photovoltaïques de puissance de moins de 10 kW depuis le 1^{er} juillet 2018.

UNE COLLABORATION AUTOUR DES MILIEUX AQUATIQUES



Le Contrat de rivière Lesse (CR Lesse) et l'association D.E.F.I.T.S. ont collaboré à plusieurs reprises cet été.

En juin, les bénéficiaires de D.E.F.I.T.S. ont réalisé une nouvelle table et des bancs pour la mare du Petit Ry à Bure, les anciens ayant malheureusement été vandalisés. Le service travaux de la commune a procédé à leur mise en place sur le site. Cette mare a été restaurée il y a quelques années avec le PCDN. Le CR Lesse a participé à sa mise en valeur en y plaçant un panneau didactique et y propose régulièrement des animations.

Le 9 juillet, un groupe de stagiaires de D.E.F.I.T.S. s'est rendu au parc de Furfooz (Dinant). Le matin, encadrés par une guide d'Ardenne & Gaume, ils ont découvert la flore typique des pelouses calcicoles et les cavités creusées dans le karst (notamment

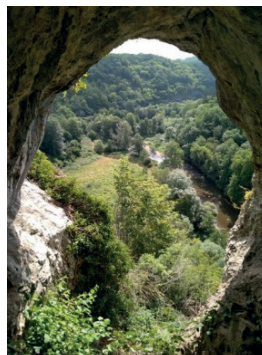
le Trou du Grand Duc). Ce site remarquable qui domine la Lesse a été occupé dès la préhistoire et a constitué un oppidum pour les Romains. Des thermes s'y trouvent encore, ils ont été restaurés comme à l'époque et sont mis en fonctionnement à certaines occasions. L'après-midi, les jeunes ont arraché les balsamines de l'Himalaya (plantes exotiques invasives) le long de la Lesse et dans la réserve naturelle avec l'équipe d'Ardenne & Gaume et le CR Lesse.

Début juillet et fin août, la cellule de coordination du CR Lesse a initié les bénéficiaires à la reconnaissance des macro-invertébrés de nos rivières. Certaines larves d'insectes sont plus sensibles que d'autres à la pollution. En fonction des espèces trouvées, il est dès lors possible de déterminer la qualité de l'eau. L'inventaire dans la Lesse à Resteigne fut fructueux puisqu'ils ont découvert une perle, plécoptère exigeant une eau propre et bien oxygénée !

Afin de préserver nos écosystèmes, il est important d'utiliser des produits respectueux de l'environnement. C'est pourquoi, les jeunes ont réalisé des produits d'entretien naturels à base de vinaigre ainsi que des savons écologiques.



La table réalisée par Defits à la mare du Petit Ry à Bure



Trou du Grand Duc



Arrachage des balsamines de l'Himalaya



Détermination de la qualité de l'eau

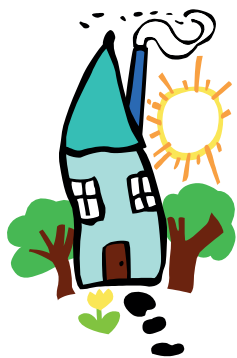


Perla sp. — espèce sensible de nos rivières



Fabrication d'un produit écologique

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE CPAS DE TELLIN



Congé d'automne à la Capucine

La Capucine ouvrira ses portes du 3 au 6 novembre et proposera des activités ludiques et créatives.

Le programme sera disponible prochainement sur le site internet de la commune.

Horaires des activités :

9h à 16h.

Possibilité d'une garderie à partir de 7h30 et jusque 17h30 **sur demande et inscription.**

Prix :

9 €/jour pour le 1^{er} enfant, 7.50 €/jour pour le 2^e enfant, 6.50 €/jour pour les suivants.

Une facture sera envoyée le mois suivant la participation aux activités.

Inscription obligatoire pour le **23 octobre** au plus tard. Au-delà de cette date plus aucune réservation ne sera prise en compte.

Nombre de places limité.

Réservation uniquement par téléphone ou par mail.

Pour toute information complémentaire :

Françoise Vanlaere 084 38 76 14 – 0499 69 72 68
ou francoise.vanlaere@tellin.be



Appel à candidature

Les Forêts d'Ardenne ont du talent...

Un projet où la forêt et les habitants sont au cœur de la destination

Gestionnaire d'hébergement, restaurateur, tenancier de brasserie, fournisseur de produits locaux... Prestataire d'activités récréatives et sportives, guide nature ou de bien-être, artiste, artisan... Maison du Tourisme, Office du Tourisme, Syndicats d'Initiatives, ADL, GAL... Habitant passionné par notre territoire, par nos coutumes, par la faune et la flore qui nous entoure...

Vous qui êtes attaché, épris et fier de votre région, vous pour qui la forêt et la nature sont inestimables... Venez rencontrer d'autres passionnés et développer votre activité auprès d'autres amoureux des Forêts d'Ardenne. Profitez de la visibilité de notre destination pour mettre votre talent au-devant de la scène... Prenez part à cette belle aventure et, ensemble, développons et diversifions l'offre touristique en faisant connaître au public les talents de notre territoire.

Ce projet vous intéresse ? Contactez-nous et faites-nous découvrir votre savoir-faire foretsdardenne@rnd.be



Avec le soutien de

LES MANIFESTATIONS ET FESTIVITÉS À VENIR

N'oubliez pas de communiquer vos événements à l'Office du Tourisme : tourisme@tellin.be, 084 36 60 07
Suivez-nous aussi sur www.facebook.com/officetourismedetellin

OCTOBRE

Mer 14/10

TELLIN Festival « Les Mots Liens » : soirée contes.

Cécile Crispin et Shems : Louve.

Elle naît d'une mère louve qui ne la laisse pas grandir. Elle s'échappe de l'emprise, découvre le monde avec la naïveté d'un enfant. Elle rencontre l'homme sans savoir qui il est, fuit devant le miroir féminin. Les sens en alerte éveillent le sauvage en elle. Elle est louve, se découvre le désir d'enfanter, de transmettre de créer son clan. « Louve » traverse la vie avec les dents longues sur une proie qu'elle a choisie : sa liberté.

Public : adulte.

De 20h00 à 21h30, dans la salle de l'ancien musée de la cloche.

Sur réservation, participation 5 €/pers, gratuit < 12 ans (Org. : CDTC et Office du tourisme, 084 36 60 07, tourisme@tellin.be)

Jeu 15/10

TELLIN : Lancement de la tombola de la fonderie de Tellin.

À partir du 15 octobre 2020, réservez bon accueil aux vendeurs !

Tirage samedi 19 décembre 2020. Billets disponibles sur demande : 0467 12 27 12 – tellin.fonderie@gmail.com. (Org. : La fonderie de Tellin, 0467 12 27 12, tellin.fonderie@gmail.com)

Sam 31/10

TELLIN : Balade d'Halloween dans les rues de Tellin.

Les personnes désireuses de participer au tour, pourront découper le logo du Patro et l'apposer à leur fenêtre. Départ vers 14h. (Org. : Le Patro de Tellin, M^{me} Harfang, 0478 64 43 51)

Sam 31/10

BURE : Balade d'Halloween dans les rues de Bure, suivi d'un souper.

Foyer culturel de Bure, départ vers 18h. (Org. : Maison des Jeunes, Mathieu Maxime, 0495 26 29 00)

Sam 31/10

RESTEIGNE : fête d'Halloween, balade fantastique dans le passé et les légendes de Resteigne

(Org. : La Resteignoise, Yves Persoons, 0478 29 33 12)

Mer 11/11

BURE : commémoration de l'armistice

NOVEMBRE

Sam 14/11 :

TELLIN : Festival « A travers champs »

Journée autour de la ruralité qui nous nourrit : Animations, expositions et projection du film "Les Agronautes"

À l'Office du Tourisme, de 14h30 à 23h. (Org. : MCFA et Office du Tourisme de Tellin)

Mer 18/11

RESTEIGNE : Festival « Les Mots Liens » : soirée contes.

Philippe Casterman : Steppenwolf et les trois petites cochonnes.

Lorsque, poursuivi par la malchance et tenaillé par la faim, le loup Steppenwolf - seul survivant de la portée - arrive chez nous, il ignore tout des nouvelles techniques de construction en vogue dans nos provinces. Traquant opiniâtrement le cochon, son mets préféré, il va de surprise en déconvenue et sa route est jalonnée de remises en question.

Public : adulte.

De 20h00 à 21h30, au château de Resteigne.

Sur réservation, participation 5 €/pers, gratuit < 12ans (Org. : CDTC et Office du tourisme, 084 36 60 07, tourisme@tellin.be)

DÉCEMBRE

Ven 11 et Sam 12/12

TELLIN : marché de Noël
(Org. : Comité du Marché de Noël)

Mer 16/12

TELLIN : Festival « Les Mots Liens » : soirée de clôture du festival

Nous, vous, tous : Dansent les mots, naissent les liens

Soirée de clôture du festival : petits et grands, partagez avec nous vos histoires, vos chansons, vos textes et anecdotes ... dans une ambiance conviviale et bon enfant. Auberge espagnole

De 20h00 à 23h00, à la fonderie de Tellin. Sur réservation, gratuit (Org. : CDTC et Office du tourisme, 084 36 60 07, tourisme@tellin.be)

Sam 19/12

TELLIN : Tirage de la tombola de la fonderie de Tellin.

À partir du 15 octobre 2020, réservez bon accueil aux vendeurs !

Tirage samedi 19 décembre 2020. Billets disponibles sur demande : 0467 12 27 12 - tellin.fonderie@gmail.com. (Org. : La fonderie de Tellin, 0467 12 27 12, tellin.fonderie@gmail.com)

Sam 26/12

Bure : Tour des crèches, départ au rond-point des sangliers à 16h30. (Organisation : Comité "Village fleuri", Marie-Agnès Pasô 084 36 60 18)

Mar 29/12

TELLIN : spectacle « Noël au théâtre » à la salle Concordia à Tellin (Org. : Comité de Développement

ATELIER ROCK DE TELLIN

Animé le mardi soir par Stan Bourguignon

Dès 7 ans - 100 euros pour 25 séances + 2 concerts (reprise le 6 octobre)

Inscriptions : isabelle.dory@tellin.be - 084 37 42 85

Touristique et
Culturel - Office du
Tourisme 084 36 60 07 -
tourisme@gmail.com)

Dès 4 ans

Ici Baba | Chansons

Les yeux ouverts

En presque dix ans de tournée, Ici Baba a remarquablement peaufiné sa marque de fabrique : spectacles tout terrain, explorations des nombreux instruments pour offrir « Les yeux ouverts », un tout nouveau spectacle.

Du samedi 19 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021

Noël au Théâtre "chez nous", c'est le rendez-vous culturel et familial incontournable de fin d'année. Théâtre, musique, cinéma... il y en a pour tous les yeux et toutes les oreilles, des plus jeunes aux plus âgés, avec une programmation de 17 spectacles répartis sur tout autant de lieux différents.

Les équipes de la MCFA, leurs partenaires et tous les bénévoles vous attendent impatiemment autour d'un chocolat chaud et de galettes "maisons" pour passer des congés hivernaux mémorables.

Programme complet et réservations sur mcfa.be ou par téléphone au 084 32 73 86

Programme sous réserve de modification.

Tous les renseignements concernant la programmation de Noël au Théâtre (prix, date de réservation...) seront bientôt disponibles sur mcfa.be

LE PATRO « LES CLOCHES DE TELLIN » VOUS PROPOSE DE FÊTER HALLOWEEN ENSEMBLE.



Quand ? Le 31 octobre

Pour qui ? Tous les enfants de la commune de 4 à 16 ans. Pour les moins de 4 ans, un adulte accompagnant est demandé.

Où ? Rendez-vous au Pâchy à 13h30.

De là, nous partirons tous ensemble faire le tour du village de Tellin pour sonner aux portes afin de demander des bonbons avec les enfants.

Pour ceux et celles qui souhaiterait en faire partie du tour en distribuant des bonbons, l'image ci-dessous, est à découper et à coller à un endroit **VISIBLE** de la route.

Pour tous renseignements supplémentaires ou concernant les mesures de sécurité prises pour le Covid19, veuillez contacter notre présidente, Harfang, au numéro suivant : **0478 64 43 51**



REMERCIEMENT TÉLÉVIE



MERCI à tous !

Cette année, malgré une saison 2020 particulière suite à la crise sanitaire, nous avons pu verser **14 980 €** au Télévie. Nous avons organisé avec l'aide de nombreuses

personnes et de nombreux comités : un bingo, un dîner, une représentation théâtrale et un concert. Malheureusement, la vente de fleurs printanières prévue au mois de mars a dû être annulée.

Par contre, ce qui n'était pas prévu, les organisateurs du « Trail du fondeur » (qui devait se dérouler à Tellin) nous ont proposé de verser l'argent des inscriptions au Télévie car cette activité a également été annulée. L'argent récolté a été déposé sur notre compte avec l'accord des personnes inscrites.

De plus, le comité des 3x20 de Tellin nous a fait un don important.

Depuis 19 ans, notre comité se mobilise pour le Télévie. Pourra-t-on fêter nos 20 ans et organiser d'autres activités ? L'avenir nous l'apprendra...

Merci à vous tous pour votre générosité.

TOMBOLA de  **La FONDERIE de Tellin**
À partir du 15 octobre 2020



1er prix
Une cloche coulée à Tellin et son support
Lots 2 à 5
Une cloche de table Obertino (inscription : Tellin)
Lots 6 à 10
Un livre : La fonderie de cloches de Tellin - Petits récits

Tirage des lots :
Samedi
19 décembre 2020



À partir du 15 octobre 2020,
réservez bon accueil aux vendeurs !
Billets disponibles sur demande
0467/122712 - tellin-fonderie@gmail.com
Vous contribuez au développement du musée de l'ancienne fonderie de cloches et soutenez les projets de l'ASBL !
MERCI !

Éd. resp. : Anne Charlier-des Touches



La Cathédrale
HOSTELLERIE

CLIFF VANHOOREN
GRAND'RUE 25 • 6927 RESTEIGNE (TELLIN)

084 47 76 66 • 0497 63 62 53

WWW.LACATHEDRALE.BE • INFO@LACATHEDRALE.BE
f LA CATHÉDRALE



LAURENT Steve Energie
PLOMBIER - CHAUFFAGISTE
0475 93 55 13 - 084 36 73 40
chauffage@stevelaurent.be

**INSTALLATION - DÉPANNAGE
ENTRETIEN FIOUL & GAZ**

Rue Saint-Hubert 17
6927 Tellin



autoselux.be | 
autoselux | 
@autoselux | 

Votre spécialiste en vente de véhicules de direction, d'occasion récents et neufs.
Votre atelier de réparation mécanique et carrosserie toutes marques.

Rue de Rochefort 64a - 6927 TELLIN
Tél : 084 / 223 123

 10
2010-20



STUDIO
graphique

IMPRESSION
textile

PRODUITS
promotionnels

IMPRESSION
grand format

IMPRESSION
offset et digitale



VOTRE EMPREINTE VISUELLE
www.imprimerie-doneux.be • Mettet • 071 74 45 06